



L'éco-attitude, Même en altitude !

Silencieuses et économes, elles parcourent les routes et grimpent même les cols sans laisser de trace sur notre environnement. Ni sur notre santé !

Elles, ce sont les voitures électriques mises à la disposition des communes de Saint-Lary Soulan et Luz Saint-Sauveur et de la communauté de communes de la vallée d'Aspe, par le Parc national des Pyrénées.

Financé grâce à la dotation du Ministère de l'Environnement, de l'énergie et de la mer dans le cadre de l'appel à projet « Territoire à énergie positive pour la croissance verte », chaque véhicule sera utilisé par les agents des collectivités, les agents du Parc national et tout public en précarité défini par les politiques communales...

Mercredi 20 juillet 2016, à la communauté de communes de la vallée d'Aspe, Laurent Grandsimon, président du conseil d'administration du Parc national des Pyrénées et Gilles Perron, directeur du Parc national des Pyrénées, ont remis officiellement une voiture électrique à Elisabeth Médard, présidente de la communauté de communes de la vallée d'Aspe, en présence de Gérard Darsonville, président du syndicat mixte du Pays d'Oloron et du Haut-Béarn, Paule Vergès, maire d'Accous, Estève Camgrand du magasin Cycl'On et Roland Camviel, chef du secteur de la vallée d'Aspe du Parc national.

Ce pack mobilité est complété par une dotation de vélos à assistance électrique prêtés aux habitants.

Ils seront disponibles gracieusement :

- à Bedous : mise à disposition des habitants auprès du loueur « *CyclOn* »
- à Luz Saint-Sauveur : mise à disposition des habitants pour un mois, auprès du secteur du Parc national – 2, rue des Moulins à Luz Saint-Sauveur.
Contact : 05 62 92 83 61
- à la Réserve naturelle du Néouvielle en juillet et août :
mise à disposition du grand public pour monter du parking d'Orédon au lac d'Aubert, point d'information d'Orédon. Pas de réservation.
- au siège du Parc national à Tarbes (*hors juillet et août*) mise à disposition des habitants du Parc national. une livraison à domicile pourra être effectuée aux frais du bénéficiaire.
Renseignements : 05 62 54 16 70

Le siège du Parc national est également doté de deux véhicules électriques et d'un vélo à assistance électrique à disposition du Parc national des Pyrénées.

Ce dispositif participe à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, responsable du changement climatique.

Contact Presse :
Caroline Bapt – chargée de communication
05 62 54 16 74 - 06 30 15 99 39

